

### b. Le rôle des délégués et les règles de fonctionnement d'un Conseil

<u>Avant chaque réunion</u>: les délégués consultent leurs camarades de classe et leur demandent leur avis sur les sujets qui seront traités ou sur les sujets qu'ils aimeraient proposer au conseil.

#### Pendant la réunion :

- Pendant la réunion, les participants sont disposés en cercle.
- L'animateur ouvre la séance en rappelant quelques règles du cercle de parole qu'il veillera à faire respecter.
- Chacun se présente (c'est le tour de table)
- Un ou plusieurs secrétaires sont choisis pour faire le compte rendu.
- Le programme de la réunion est rappelé (c'est l'ordre du jour).
- Les participants demandent la parole au président de séance (on peut utiliser un bâton de parole).
- Les décisions sont prises à la majorité, cependant le directeur ou la directrice (ou un enseignant qui le remplace) a le droit de s'opposer à la décision en justifiant son refus (c'est le droit de veto).

## Après la réunion :

- Les délégués doivent faire un compte rendu oral à leurs camarades en expliquant les décisions qui ont été prises et les propositions qui ont été rejetées.
- Les secrétaires rédigent un compte rendu écrit qui est affiché dans les classes et conservé dans un classeur.
- Les délégués des grandes classes jouent le rôle de délégués "relais": ils vont aider les délégués de CP et de CE1 à faire le compte rendu dans leurs classes

## mardi 9/10 2018

# Déclaration de candidature à l'élection des délégués de classe



Campagne électorale

du 9 au 18 octobre 2018



## Vote

Jeudi 18 octobre 2018



# affiches de campagne

http://ecole-chaleassiere.eklablog.com/elections-des-delegues-a107198798?noajax&mobile=1



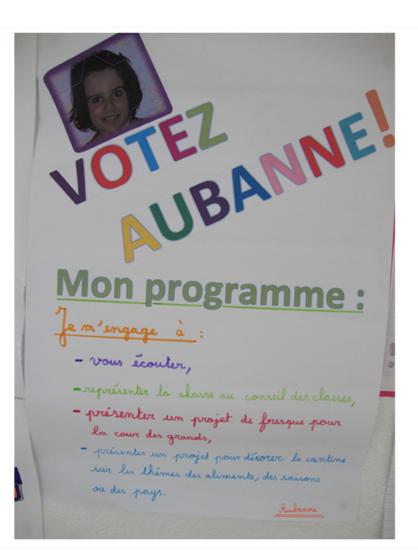
 $http:/\!/w\ w\ w\ .ec\ olejeanned arc-lama deleine\ .fr/les-elections-des-delegues-en-cm1cm2/$ 



https://www.assomption-lochabair.fr/evenement/election-des-delegues/







# A MOUS de jouet